

LITOTES ET EUPHÉMISMES DU POINT DE VUE DE LA THÉORIE ARGUMENTATIVE DE LA POLYPHONIE

Tomonori OKUBO
Université Kansai

RÉSUMÉ

La présente étude essaie de décrire et de distinguer deux figures de style, la litote et l'euphémisme, dans le cadre de la théorie argumentative de la polyphonie. Pour ce faire, nous avons introduit la notion de gradualité dans les fonctions textuelles du contenu sémantique, à savoir son exclusion ou sa prise en charge. Ainsi, la litote consistera en un énoncé dans lequel on observe, comme pour l'ironie, l'exclusion du contenu sémantique, mais cette exclusion s'exercera plus faiblement que dans l'ironie. Quant à l'euphémisme, il s'agira d'un énoncé dont le contenu sera pris en charge mais plus faiblement, pour montrer qu'il est motivé par la politesse.

ABSTRACT

This article intends to describe and distinguish two figures of speech, litotes and euphemism, in the framework of the Argumentative polyphony theory. For doing so, we introduce the notion of gradualness in the textual functions for supposing a more or less weakened exclusion or endorsing of the semantic content. In this way, litotes consists of an utterance in which we observe, as is the case with irony, the exclusion of the semantic content, but this exclusion is weaker than in irony. As for euphemism, it is an utterance whose content is endorsed but in a weaker way for showing that it is motivated by politeness.

INTRODUCTION

Le but de cet article est de décrire deux types d'énoncés qui correspondent plus ou moins aux figures de style appelées litote et euphémisme, dans le cadre de la théorie argumentative de la polyphonie (TAP). Ces deux figures se confondent souvent l'une avec l'autre dans le langage quotidien bien que, traditionnellement, la rhétorique les distingue assez clairement. Ainsi, selon Du Marsais (1730/1977) : « [la] *litote* ou diminution est un trope par lequel on se sert de mots qui, à la lettre, paraissent affaiblir une pensée dont on sait bien que les idées accessoires feront sentir toute la force »

(*op.cit.* : 106). En revanche, « (l')euphémisme est une figure par laquelle on déguise des idées désagréables, odieuses, ou tristes, sous des noms qui ne sont point les noms propres de ces idées » (*op.cit.* : 142). On recourt à la litote pour faire sentir plus en disant moins, tandis qu'on se sert de l'euphémisme pour ne pas faire sentir plus qu'on ne dit. Or, malgré cette clarté apparente, la définition de ces notions suscite des débats¹.

Pour mieux exposer la problématique, examinons tout de suite des exemples du type « paire minimale » qui concernent notre analyse. Précisons que ce texte ne prétend pas examiner tous les types d'euphémisme et de litote, mais seulement ceux qui sont réalisés dans un énoncé qui consiste à « évaluer » quelque chose.

- (1) Sa « bonne volonté » était donc totale, mais il n'était **pas extrêmement intelligent** : on se rendit rapidement compte, en haut lieu, qu'il était incapable de faire contre moi la preuve du moindre délit. (Pierre Mendès-France, *Œuvres complètes. I. S'engager. 1922-1943*, 1984, p. 410)²
- (2) Il passe derrière le comptoir, il se baisse, puis il se redresse une bouteille de Champagne à la main et dit : l'eau c'est bon, mais **le Champagne ce n'est pas mauvais non plus**. (Richard Morgiève, *Un petit homme de dos*, 1988, p. 197, 2)

Nous considérons la partie soulignée de l'exemple (1) comme un euphémisme, et celle de l'exemple (2) comme une litote. Il s'agit de la nature du terme nié : l'euphémisme consiste à nier un terme d'évaluation « positive » pour éviter, par politesse, d'utiliser un autre terme plus direct, agressif, blessant, triste, ou diffamatoire ; le terme nié dans la litote est un terme d'évaluation « négative ». Le locuteur a recours à ce type de tournure indirecte bien qu'il puisse utiliser une expression approbative plus directe. À cause de ce détour, la litote a souvent un effet « ironique ».

Comme le montrent les deux exemples ci-dessus, la litote aussi bien que l'euphémisme sont exprimés principalement par une phrase négative, c'est pourquoi la plupart des exemples examinés dans le présent article prennent la forme de phrases négatives, mais nous examinerons aussi, en supplément, certains cas de litote et d'euphémisme à l'œuvre dans des phrases positives.

Avant d'achever cette introduction, il faudrait présenter brièvement le cadre théorique qui sera mis à l'œuvre³. La plus grande particularité (et l'originalité) de la théorie argumentative de la polyphonie (TAP) réside dans

¹ Pour ne mentionner que les recherches récentes, en ce qui concerne la litote, citons Horak (2011) qui a regroupé de nombreuses contributions autour de ce thème. Quant à l'euphémisme, on en trouve nombre d'exemples dans Jamet et Jobert (2010) et Horak (2010), entre autres. Il faut évidemment se référer à Jaubert (2008) pour son étude contrastive de ces deux figures.

² Tous les exemples attestés dans ce texte sont tirés à partir de la base de données *Frantext* (<http://www.frantext.fr/>).

³ Voir § 2 pour plus de détails sur la théorie.

le fait qu'elle permet d'identifier une pluralité de voix dans le sens d'un énoncé, ceci étant déterminé au niveau même de la langue, c'est-à-dire celui de la structure linguistique. Étant donné que dans nos deux figures de style, on trouve toujours une sorte de décalage sémantique entre ce qui est dit et ce qui est communiqué, nous avons présumé légitime d'associer ce phénomène à la pluralité des voix selon la TAP, ce qui permet, en effet, une description satisfaisante des deux figures. La litote comme l'euphémisme sont des phénomènes souvent considérés comme énonciatifs, et il est vrai que la situation d'énonciation joue ici un rôle important. Cependant, nous verrons que la langue porte en elle-même le mécanisme essentiel pour faire fonctionner ces figures.

Ceci étant, cet article ne cherche pas à appliquer la TAP de manière totalement fidèle, mais plutôt à l'adapter à notre propre méthode. Il partage avec la théorie, espérons-le, la conception de la langue et du discours mais, comme nous le verrons vers la fin de notre travail, il risque de s'en écarter, surtout en proposant un traitement graduel de la « fonction textuelle ».

1. GÉNÉRALITÉS ET PRÉCISIONS SUR LA LITOTE ET L'EUPHÉMISME

Reformulons plus précisément notre problématique. De manière générale, nous étudierons des segments de discours qui évaluent quelque chose de façon positive ou négative, comme *c'est bien*, *ce n'est pas bien*, *c'est délicieux*, *ce n'est pas mauvais*, etc. Nous appellerons « termes d'évaluation » les termes tels que *bien*, *mauvais*, *délicieux*, etc., puis, selon qu'ils sont positifs ou négatifs, nous les classerons comme « termes d'évaluation positive (TEP) » ou « termes d'évaluation négative (TEN) ». Le test pour les distinguer les uns des autres est simple : pour un terme X, si on peut continuer après un segment *C'est X* par *c'est-à-dire*, *c'est bien* sans recourir au contexte, le terme X est un TEP, alors que si on doit continuer de la même manière par *c'est-à-dire*, *ce n'est pas bien*, il s'agit d'un TEN. Si on ne peut continuer ni par l'un ni par l'autre, il est neutre. Ainsi,

- (3) a. C'est {*bon*, *bien*, *gentil*, *beau*, etc.}, c'est-à-dire, c'est bien / *c'est-à-dire, ce n'est pas bien.
- b. C'est {*mauvais*, *mal*, *méchant*, *laid*, etc.}, *c'est-à-dire, c'est bien / c'est-à-dire, ce n'est pas bien.
- c. C'est {*long* / *court*, *grand* / *petit*, *gros* / *mince*, *gras* / *maigre*, etc.}, ?c'est-à-dire, c'est bien / ?c'est-à-dire, ce n'est pas bien.

Admettons d'emblée qu'il existe des cas pour lesquels il est difficile d'appliquer ce test, mais puisque nous ne prétendons pas faire un inventaire exhaustif des TEP et des TEN, et qu'il nous suffit que les termes traités dans ce qui suit puissent être clairement jugés comme l'un ou l'autre, nous nous permettrons de ne pas entrer dans ces détails. Par ailleurs, il faut remarquer que les TEP et les TEN ne se limitent pas aux adjectifs et aux adverbes. Il

existe bien sûr des noms d'évaluation tels *succès / échec, beauté / laideur, vertu / vice*, etc., et aussi des verbes comme *aimer / haïr, réussir / rater, gagner / perdre*, etc., qui pourraient être distingués avec un test du même type que celui exposé précédemment.

Ainsi, comme premier constat rapide, on pourrait dire que la négation du TEN peut faire partie de la litote, tandis que celle du TEP devient plutôt euphémique. Cependant, dans les faits, la situation n'est pas si simple, notamment en ce qui concerne l'euphémisme.

Ce qu'il faut noter, c'est que la négation d'un TEP, dans l'état actuel de la langue française (et sans doute dans beaucoup de langues), a tendance à pencher davantage du côté de son antonyme. Dans un restaurant, par exemple, quand vous dites que *ce n'est pas bon*, vous avez du mal à continuer par *mais ce n'est pas mauvais non plus*, parce que dans *pas bon* en français, il y a déjà une forte nuance de *mauvais*. C'est pourquoi la négation d'un simple TEP ne fonctionne pas comme un euphémisme ; pour qu'elle le soit, il faudrait nier un terme plus fort : soit un terme dont la signification est déjà intensifiée comme *délicieux, excellent, idéal*, etc., ou alors il faudrait ajouter un adverbe qui donne un sens intensifié, comme *extrêmement, complètement*, etc., comme dans notre exemple (1) (euphémisme) ou dans les deux exemples qui suivent.

(4) Ce n'est pas *extrêmement* bon.

(5) Cet étudiant n'est pas *excellent*.

D'ailleurs, nous ne sommes pas le premier, bien sûr, à avoir constaté cette tendance : Ducrot (1973) l'avait déjà fait remarquer :

« L'énoncé *Pierre n'est pas gentil* est souvent très proche de *Pierre est méchant*. En revanche *Pierre n'est pas méchant* est très loin d'être équivalent à *Pierre est gentil*. » (Ducrot 1973 : 125)

Selon Ducrot, c'est un fait observé sur « les deux termes d'un couple d'adjectifs antithétiques ».

En retenant ce détail somme toute important, résumons ce que sont la litote et l'euphémisme dans ce texte. La litote consiste principalement à nier un TEN, alors que le contexte permettrait qu'on use d'un simple TEP, son antonyme. L'euphémisme, en revanche, est réalisé par la négation d'un TEP, soit sémantiquement extrême, soit accompagné d'un adverbe d'intensification. Ce dernier est exemplifié dans (4) et (5), tandis que pour la litote, nous avons vu l'exemple du champagne (2) : on peut se demander quel vice est nié dans *ce n'est pas mauvais non plus* pour préférer le champagne à l'eau.

2. LA THÉORIE ARGUMENTATIVE DE LA POLYPHONIE (TAP)

Pour analyser la litote et l'euphémisme dans le cadre de la théorie argumentative de la polyphonie, nous aurons recours entre autres à la notion

de « fonction textuelle », en la développant à notre manière, et à celle de « ton », qui est une autre notion essentielle de cette théorie.

On peut dire que la TAP (Carel et Ducrot 2009 ; Carel 2011a, 2012) est une version critique de la Théorie linguistique de la polyphonie de Ducrot (1984). D'un côté, elle est une sorte de radicalisation de la perspective non référentialiste de cette dernière, et cette révision est comparable à ce qu'a fait la Théorie des blocs sémantiques (TBS) en se défaisant totalement de tout ce qui était référentiel de la Théorie de l'argumentation dans la langue. D'un autre côté, il s'agit d'une mise à jour de la théorie de la polyphonie pour que l'on puisse en parler au même niveau théorique que la TBS. Nous trouvons qu'il s'agit d'une solution harmonieuse car, il est vrai, la théorie de la polyphonie prenait du retard par rapport à la théorie de l'argumentation, à tel point qu'elle semblait même un peu isolée du courant principal, quand elle n'était pas complètement abandonnée.

C'est ainsi que la TAP est une théorie qui permet de décrire la mise en discours des contenus sémantiques, et ceci sans recourir à la « référentialité ». Alors que, dans la théorie, c'est le « locuteur » qui met le contenu sémantique en discours, il n'est pas un être du monde, mais du discours. C'est un être censé agencer les entités sémantiques pour qu'un énoncé ait un certain sens dans le discours. Autrement dit, le locuteur est le point d'appui théorique qui permet que l'énoncé fasse sens. Pour ce faire, le locuteur donne un « ton » et une « fonction textuelle » à un contenu sémantique. Ces deux notions sont développées l'une après l'autre dans les sections suivantes.

2.1. Le ton

La notion de *ton* sert à définir le statut précis du type de voix adoptée pour la mise en discours d'un contenu sémantique (Lescano, 2009). Un premier ton est celui des énoncés qui construisent leur locuteur comme jugeant que *p*, comme concevant dans l'instance même de l'énonciation le contenu sémantique. Quand on dit, par exemple, *Je trouve que ce plat est délicieux*, le contenu [ce plat est délicieux] est présenté comme étant un jugement ayant lieu au moment même de l'énonciation, le segment *je trouve que* fonctionnant comme marqueur de ce ton. Dans la TAP, ce ton est appelé « ton de Locuteur » (il faut comprendre : le contenu sémantique est présenté sur le ton propre à la voix de cet être du discours qu'est le locuteur)⁴. Un deuxième ton est celui des énoncés qui soustraient le contenu à la scène interlocutive pour le faire porter par une voix monolithique, sans appel, celle du Monde, de l'Histoire. C'est le ton de l'énoncé *Ferdinand de Saussure est né à*

⁴ Une dénomination ultérieure en fait le *mode du conçu*, voir les travaux les plus récents de Carel, Ducrot ou Lescano. L'introduction à ce volume de VERBUM fait le point sur les différentes étapes de la TAP.

Genève le 26 novembre 1857. Ce ton est appelé « ton du Monde ». Enfin, l'énoncé peut également rapporter un contenu en tant qu'entendu ou appris. Ainsi, *Il paraît que le Japon est complètement contaminé depuis le 11 mars 2011* présente son contenu comme ayant été reçu d'un tiers (et c'est la préfixation par *il paraît que* qui marque ce ton). Ce ton est dit « ton de l'Absent »⁵.

2.2. La fonction textuelle

Dans une version plus ancienne de la TAP, la notion de « fonction textuelle » était tout simplement appelée « attitude » et, intuitivement, ce terme-ci serait plus facile à comprendre, si ne résidait justement pas là son défaut car il rappelle trop aisément l'attitude psychologique du locuteur comme être vivant. C'est l'une des raisons pour laquelle il a été remplacé par la TAP par l'appellation de « fonction textuelle ». D'un autre côté, cette appellation présente l'inconvénient de faire penser davantage au texte écrit qu'à l'oralité. Pourtant, faute de pouvoir proposer une meilleure appellation, nous resterons fidèle à cette terminologie.

Indépendamment du ton donné, il faut que le contenu soit mis en discours avec une certaine attitude du locuteur (en tant qu'être du discours). Que veut faire le locuteur avec le contenu en le mettant en discours ? Puisque le locuteur n'est pas un être physique, ce qui est attribué au contenu, c'est une « fonction » que remplit le contenu dans le discours, d'où le terme de fonction textuelle.

Pour le moment, la TAP propose seulement trois fonctions textuelles : un contenu peut être « pris en charge », « accordé » ou « exclu » (Carel 2012 : §1). Puisque la TAP est une théorie argumentative, toutes ces fonctions concernent le côté argumentatif du discours. Quand un contenu est pris en charge par le locuteur, il est mis au premier plan du discours et il détermine la continuation de celui-ci. Quand il est exclu, cela signifie que le locuteur refuse de poursuivre le discours dans l'orientation discursive du contenu exclu, et il est interdit de le prendre en charge ou de l'accorder. Cette exclusion est réalisée typiquement par la négation syntaxique.

(6) Je suis étudiant : j'ai droit au tarif réduit.

(7) Je ne suis pas étudiant : je n'ai pas droit au tarif réduit.

Dans l'exemple (6), le contenu [je suis étudiant] est pris en charge par le locuteur, et il permet de continuer la mise en discours d'un contenu, par

⁵ Lescano (*op.cit.*) propose aussi le *ton du Témoin*, et il n'est pas impossible de supposer d'autres tons, mais les variations du ton ne jouant pas un rôle essentiel dans les données examinées dans cet article (la plupart de leurs contenus sémantiques prennent le ton du Locuteur), il nous suffit, pour avoir un aperçu des différentes possibilités, de présenter les tons de Locuteur, de Monde, et de l'Absent.

exemple par [j'ai droit au tarif réduit] qui développe l'orientation discursive du premier contenu, et qui est aussi pris en charge par le locuteur. En revanche, dans l'exemple (7), à cause de la négation syntaxique, on trouve d'abord deux contenus dans le premier segment : [je suis étudiant] et NEG-[je suis étudiant]. Le premier contenu est exclu et le second, avec sa négation, est pris en charge par le locuteur, ce qui interdit la continuation qu'on a pu noter dans l'exemple (6). De même, dans le second segment de l'exemple (7), on trouve deux contenus [j'ai droit au tarif réduit] et NEG-[j'ai droit au tarif réduit] ; le premier contenu est exclu et le second est pris en charge.

Quant au contenu « accordé », il correspond grossièrement au contenu présupposé : il est affirmé par le locuteur, tout en restant à l'arrière-plan, c'est-à-dire qu'il ne sera pas développé davantage dans le discours.

La théorie souligne que les deux niveaux présentés : « ton » et « fonction textuelle » sont indépendants l'un de l'autre. Voici deux exemples pour illustrer ce fait :

- (8) J'ai dit qu'il était étudiant, mais c'était une erreur.
- (9) J'ai entendu dire que le Japon était totalement contaminé par ce désastre nucléaire, alors n'y va pas maintenant.

Les contenus dans le ton du Locuteur ne sont pas toujours pris en charge par le locuteur lui-même. Dans l'exemple (8), le contenu [il était étudiant] est présenté comme ayant été énoncé par l'individu qui incarne le rôle de locuteur, mais le contenu [j'ai dit qu'il était étudiant] est mis en discours sur le ton du Monde, alors que le locuteur ne le prend pas en charge, comme le montre le segment suivant de l'énoncé. Dans l'exemple (9), en revanche le contenu [le Japon est totalement contaminé par ce désastre nucléaire] est dans le ton de l'Absent (*cf. j'ai entendu dire que...*), mais le locuteur le prend en charge, comme le montre le contenu qui suit [n'y va pas maintenant].

3. LA LITOTE DU POINT DE VUE DE LA TAP

Nous avons suggéré que la litote était un cas particulier de l'ironie, et c'est d'ailleurs une observation assez bien partagée dans la littérature sur l'ironie. C'est donc de ce point de vue que nous allons d'abord présenter un résumé du récent article de Ducrot sur l'ironie dans le cadre de la TAP (Ducrot 2010)⁶.

⁶ En ce qui concerne les recherches sur l'ironie, on trouve une analyse selon le cadre ancien de la théorie linguistique de la polyphonie dans Ducrot (1984), ce qui permet de considérer Ducrot (2010) comme une version renouvelée de l'étude de l'ironie dans le cadre de la TAP. On trouvera une approche de l'ironie du point de vue de la TBS dans Carel (2011b).

3.1. L'ironie typique dans le cadre de la TAP

Ducrot considère l'ironie comme un énoncé pourvu d'un contenu à la fois « exclu » et mis en discours sur le ton de Locuteur (ou sur le « mode du conçu », dans la terminologie que Ducrot utilise dans son article). Pour bien comprendre cette caractérisation de l'ironie, il faut se rappeler que l'« exclusion » est une fonction textuelle qui consiste à refuser de poursuivre le discours dans l'orientation du contenu exclu. Il faudra d'ailleurs remarquer qu'elle n'est pas uniquement limitée à la négation syntaxique. Par exemple, l'adverbe français *voire* est décrit par Ducrot & Carel (2006) comme marqueur d'exclusion⁷. L'ironie décrite comme exclusion n'est donc pas exceptionnelle dans la théorie, mais elle a la particularité d'être réalisée sans marqueur morphosyntaxique indiquant cette fonction textuelle (comme les morphèmes de négation ou un mot particulier comme *voire*), dépendant du contexte linguistique, comme l'argumente Carel (2011b).

Voyons rapidement, avec Ducrot, un exemple classique de l'ironie de Nicolas Boileau, cité par Du Marsais.

(10) Quinault est un Virgile.

Cet énoncé peut être compris comme une ironie puisque nous savons que Boileau considère Quinault, personnage à la mode au XVII^e siècle, comme un poète sans valeur. Selon Ducrot, cet énoncé met en discours un contenu [Quinault est un grand poète]⁸, présenté comme étant conçu au moment de l'énonciation, ce qui correspond au ton de Locuteur. Mais en même temps, l'énonciation montre ce contenu comme absurde, c'est-à-dire qu'il est « exclu », le locuteur ne peut pas continuer son discours en enchaînant sur lui.

Comme nous l'avons signalé plus haut, l'exclusion peut être réalisée par une simple négation, comme dans l'exemple suivant :

(11) Quinault n'est pas un grand poète.

Dans cet énoncé négatif, le contenu [Quinault est un grand poète] est exclu, comme c'est aussi le cas dans l'exemple d'ironie (10), alors que ces

⁷ Quand on dit, par exemple, « Ce film est excellent, *voire* le meilleur de l'année », le locuteur prend en charge [ce film est excellent], mais il exclut [ce film est le meilleur de l'année], au sens technique du terme d'*exclure*, c'est-à-dire que le locuteur ne peut pas continuer son discours en considérant ce contenu comme admis et acquis. C'est la caractéristique essentielle de ce terme, qui permet de le distinguer de « même », qui entraîne, en revanche, la prise en charge des deux contenus dans « Ce film est excellent, *même* le meilleur de l'année. ». Voir Ducrot & Carel (2006 : 218).

⁸ L'exemple (10) est même un énoncé métonymique avec un nom propre : Virgile, et nous admettons pleinement qu'il est discutable de simplifier brutalement cette métonymie par une expression interprétative : un grand poète. Nous avons tout de même laissé telle quelle cette simplification de Ducrot car le problème de la métonymie ne concerne pas directement notre étude.

deux énoncés sont constitués de deux phrases qui paraissent sémantiquement opposées.

Pour démêler cette apparente contradiction, il faut remarquer qu'il y a deux différences essentielles entre ces deux énoncés. Alors que dans une simple négation comme (11), le contenu positif exclu est couplé avec son pendant négatif qui est pris en charge⁹, dans l'ironie, comme dans (10), il n'y a pas de tel correspondant pris en charge : l'énoncé se limite à exclure un contenu, contenu qui a la particularité d'être mis en discours sur un ton de Locuteur. C'est de cette manière que peut apparaître l'effet ironique, effet décrit comme « énonciateur en faux naïf » par Berrendonner (2002), et qui équivaut approximativement à la notion de « *pretence* » discutée dans la littérature anglo-saxonne (Clark & Gerrig (1984), Sperber (1984), Wilson (2006)). Autrement dit, cette description polyphonique de l'ironie décrit ce qu'est le « faire semblant » linguistique, caractéristique de l'ironie.

- (12) Description polyphonique de la négation et de l'ironie, selon Ducrot (2010)

<p>Négation</p> <p>[Q est un grand poète] (<i>TU/IL</i>) : exclu</p> <p>NEG-[Q est un grand poète] (<i>Locuteur</i>) : pris en charge</p>
<p>Ironie</p> <p>[Q est un grand poète] (<i>Locuteur</i>) : exclu</p> <hr/>

Avant de passer à notre description de ces phénomènes, une remarque supplémentaire sur la description polyphonique de l'ironie s'impose. Dans cet exemple particulier, il est vrai que le contenu ironique est présenté sur un ton de Locuteur, mais est-ce là une condition nécessaire pour l'ironie ? Par exemple, on peut faire de l'ironie en citant un proverbe, ce qui est assez fréquent dans un contexte où un événement donné est justement contraire à ce qu'un proverbe nous apprend (on peut faire de l'ironie sarcastique en disant *À cœur vaillant rien d'impossible !* à quelqu'un qui a échoué malgré de vaillantes tentatives répétées). Le proverbe est par définition un « rappel » des connaissances qui font partie de la « sagesse populaire », et dans ce sens, il semble raisonnable de supposer que le contenu est plutôt mis en discours sur le ton de l'Absent. Nous continuons tout de même à défendre la description de l'ironie à la TAP de Ducrot, en objectant à cette remarque qu'ironiser en citant un proverbe n'est pas une citation de proverbe « ordinaire » ; dans le cas de l'ironie, on s'approprie, pour ainsi dire, le contenu du proverbe.

⁹ Voir § 2.2

Pour nous résumer, dans l'ironie existe un contenu présenté sur le ton de Locuteur, mais « exclu » en même temps sans marqueur morphologique d'exclusion, tandis qu'il n'existe pas de contenu « pris en charge ».

3.2. La litote comme ironie mitigée

Qu'en est-il dans le cas de la litote ? C'est ce dont il sera question ici en reprenant l'analyse de Ducrot citée ci-avant sur l'ironie. Pour montrer clairement les effets ironiques de cette figure, et pour faire contraster l'ironie typique et la litote ironique, nous prendrons une autre paire d'exemples. Notons au préalable, pour éviter toute confusion, que l'exemple relève d'une ironie « favorable », qui de ce fait n'apparaîtra peut-être pas comme une ironie typique. La raison de ce choix est que, comme nous l'avons vu, la litote consiste typiquement à nier un TEN pour exprimer une évaluation « positive » : or, nous voudrions égaliser, pour ainsi dire, la polarité d'évaluation des deux figures que nous examinerons. Un exemple d'ironie critique, donc plus typique, sera comparé avec la litote plus tard, au moment d'étudier l'euphémisme.

Supposons qu'une amie vous invite à un dîner préparé par son mari. Alors qu'elle vous a prévenu à plusieurs reprises que ce dernier était mauvais cuisinier, vous constatez au cours de la soirée que les plats servis sont excellents et dignes d'un cordon-bleu. Vous dites à votre amie :

(13) En effet, ton mari est un très mauvais cuisinier.

Du fait de cet avertissement sur l'inaptitude culinaire du mari en question, il s'agit d'un cas typique d'ironie pour lequel la fameuse explication « échoïque » à la Sperber et Wilson convient parfaitement, sauf que, comme nous venons de le faire remarquer, c'est un exemple d'ironie « favorable »¹⁰.

Prenons maintenant (14), qui manifeste une litote ironique, pour laquelle on ne pourra rester dans le même contexte d'énonciation :

(14) Dis donc, ton mari n'est pas un mauvais cuisinier.

Pour que cet énoncé puisse être compris comme une litote ironique, il ne faut pas qu'il y ait d'avertissement de la part de votre amie sur l'incapacité culinaire de son mari, comme cela a été le cas dans l'exemple (13). Autrement dit, votre énoncé devra être présenté comme une réaction « spontanée » à l'excellence de la cuisine. Dans un tel contexte, votre énoncé peut être considéré comme un peu incongru ou en tout cas très insuffisant, mais c'est

¹⁰ Voir Okubo (2015) pour une discussion comparative entre la théorie de la pertinence et la TAP concernant l'analyse de l'ironie ; le fait-même qu'il s'agisse d'un cas d'ironie favorable n'affecterait pas la description de l'ironie selon la théorie de la pertinence, mais leurs fondements théoriques sont intrinsèquement différents des nôtres, surtout par le fait que la théorie de la pertinence est une théorie de la *communication*, alors que la TAP est une théorie sur la *langue*.

précisément de cela que naît l'effet ironique. On a l'impression que l'énoncé (14) n'est pas sans détour, un peu inattendu, voire contradictoire, d'où l'effet ironique, mais moins fort qu'une ironie typique, c'est ce que nous examinerons plus bas (§ 3.3).

Par ailleurs, si nous insistons sur cette exigence contextuelle pour que l'exemple (14) soit compris comme une litote, c'est parce que si l'énoncé *Ton mari n'est pas un mauvais cuisinier* apparaissait dans le contexte précédent avec l'avertissement répété de votre amie, il serait interprété comme une simple négation polémique pour réfuter l'avertissement précautionneux de votre amie, et pourrait être paraphrasé comme dans l'exemple suivant :

(15) Mais, tu exagères ! Ton mari n'est pas (du tout) un mauvais cuisinier !

Ce type de négation polémique simple mis à part, nous allons à présent essayer de développer notre discussion sur la litote dans le cadre de la TAP.

3.3. Description de la litote dans le cadre de la TAP : version 1

Nous observons que dans la litote, il y a une sorte d'emboîtement des voix qui entraîne deux étapes d'attributions de fonctions textuelles à l'énoncé. En guise d'illustration, revenons à notre exemple (14).

Premièrement, la forme négative syntaxique fait apparaître, comme nous l'avons vu, deux contenus : l'un positif et l'autre négatif. Selon la façon convenue de leur attribuer des fonctions textuelles, comme première étape, le contenu positif [ton mari est un mauvais cuisinier] est exclu. Par ailleurs, dans le même contexte, le contenu négatif NEG-[ton mari est un mauvais cuisinier] doit prendre le ton du Locuteur et il est en principe pris en charge par le locuteur. Or, si la mise en discours des contenus en restait là, il ne s'agirait pas d'un cas de litote, mais d'un énoncé négatif simple. Pour que la litote apparaisse, à la seconde étape de la mise en discours des contenus, le contenu négatif NEG-[ton mari est un mauvais cuisinier] doit désormais être exclu par le locuteur. C'est de cette manière que cet énoncé sera mis en discours comme ironie, avec un contenu doublement rejeté (ce qui explique la redondance énonciative) dans le ton du Locuteur, privé de contenu pris en charge.

(16) Description polyphonique de la litote

Litote

[X est un mauvais cuisinier] : **exclu**

NEG-[X est un mauvais cuisinier] (*Locuteur*) : ~~pris en charge~~ → **exclu**

Rappelons encore une fois que le sens de l'exclusion dans la TAP marque le refus de continuer le discours dans la direction du contenu sémantique de l'énoncé. Dans le cas de l'ironie typique, cette exclusion est manifeste : de

même Boileau refuse de continuer son discours dans une direction qui pourrait être enchaînée au contenu [Quinault est un Virgile] dans l'exemple (10), de même le locuteur de l'ironie (13) refuse de continuer son discours dans le sens du contenu [ton mari est un très mauvais cuisinier], parce qu'il est, au contraire, émerveillé par l'excellence de sa cuisine. Dans le cas de la litote, le locuteur de (14) est aussi impressionné par l'exquise cuisine, et, selon notre analyse, s'il exclut le contenu négatif : NEG-[ton mari est un mauvais cuisinier], il lui faut refuser de continuer son discours dans la direction de ce contenu.

À ce stade de la description, on pourrait nous objecter que du point de vue de la sémantique vériconditionnelle, le fait d'être un « non mauvais cuisinier » et celui de préparer un repas excellent ne sont pas contradictoires (même s'ils ne sont pas équivalents), ce qui entraînerait que le contenu exprimé n'est pas vraiment exclu. Nous nous emploierons à répondre à cette objection en prenant en compte des cas de litote non-négative.

3.4 Gradualité de l'exclusion : description de la litote : version 2

Nous venons d'établir que, comme les énoncés litotiques sont souvent à la forme négative, ils sont dans ce cas composés de deux contenus, l'un positif et l'autre négatif, et que comme particularité de la litote, les deux contenus sont tous deux exclus, donc rejetés. Mais si ce double rejet est caractéristique de la litote, il n'en est pas une condition nécessaire. D'abord, comme nous l'avons suggéré, il existe des litotes formées d'une phrase syntaxiquement non négative ; elles sont moins typiques, mais non rares pour autant.

(17) Ton mari est un cuisinier pas mauvais.

Pour examiner cet exemple (17), il faut d'abord faire attention à ce que la tournure *pas mauvais* ici n'est pas un marqueur négatif mais fonctionne comme un terme de degré tel que *assez bon, moyen*¹¹, etc. D'ailleurs, (17) n'est pas une phrase syntaxiquement négative, donc, du point de vue de la forme syntaxique, on ne voit pas de contenu exclu par le locuteur, comme ce que nous avons observé dans la section précédente. Cet énoncé peut être tout de même un énoncé litotique dans le même contexte que celui de (14), c'est-à-dire qu'il peut apparaître comme une réaction spontanée à l'excellence de la cuisine du mari de l'interlocutrice, et si on y applique une description analogue à celle de (16), cela donne la description (18) suivante¹².

¹¹ Cependant, un énoncé comme *Ton mari est un cuisinier moyen* peut être difficilement une litote. Cette observation nous semble due au fait que ce terme *moyen* révèle un sens péjoratif dès le niveau lexical. Ainsi *Le Grand Robert* : « Ce mot prend souvent un sens dépréciatif proche de *médiocre* ».

¹² On pourrait nous objecter que, sans cette particularité syntaxique observée dans la litote « classique », on ne saurait pas ce qui autorise à qualifier l'exemple (17) qui est une

- (18) Description polyphonique de la litote non-négative

<p>Litote non-négative [X est un cuisinier pas mauvais] : exclu</p>

Cette description est formellement identique à celle de l'ironie que nous avons vue dans (12), et si la négation n'est pas nécessaire pour la litote, qu'est-ce qui pourrait distinguer la litote non-négative de l'ironie typique ?

Pour proposer une réponse à cette question, examinons les exemples (19) et (20), offrant un effet de contraste entre ironie et litote :

- (19) X : Ton mari est un très mauvais cuisinier.
Y : Mais non, c'est un excellent cuisinier !
- (20) X : Ton mari n'est pas un mauvais cuisinier.
Y : Mais non, c'est un excellent cuisinier !

Supposons qu'il s'agisse de deux dialogues entre X, qui est ironique et son interlocuteur Y, dépourvu d'humour et de finesse. L'énoncé de X dans (19) est un cas d'ironie, et celui de (20) une litote, mais l'interlocuteur peu spirituel ne comprendra ni l'un ni l'autre et assènera la « vérité ». Alors que ses réactions sont identiques dans ces deux exemples, leurs fonctions comme énoncés négatifs sont différentes : dans (19), il s'agit d'une négation « polémique » qui contredit simplement ce que dit l'autre, alors que dans (20), c'est une négation « métalinguistique » qui réfute l'usage de l'expression *pas un mauvais cuisinier*, qu'il trouve inapproprié ou incongru. Pour ce dernier point, on peut faire une observation analogue sur la litote non-négative :

- (21) – Ton mari est un cuisinier pas mauvais.
– Mais non, c'est un excellent cuisinier !

On peut tout de suite voir que la négation de l'interlocuteur est également une négation métalinguistique. Mais toutes ces négations métalinguistiques sont « indélicates » parce que le locuteur, qui exclut le contenu, à savoir soit NEG-[X est un mauvais cuisinier], soit [X est un cuisinier pas mal], refuse à l'avance que son discours continue dans cette direction avec des énoncés comme *Ces plats ne sont pas mauvais mais sans plus* ou *Mais ça pourrait être meilleur*, etc.

phrase non négative comme litote et non comme ironie. Cette objection possible est tout à fait justifiable en ce sens que nous ne distinguons pas ces deux figures de manière catégorique, mais nous considérons la distinction comme une question de degré, ce que nous verrons aussitôt dans les paragraphes suivants. Précisons tout de même que quand nous disons « ironie » (tout court) dans cet article, cela indique l'ironie « typique » qui consiste à exprimer le contraire de ce qu'il faudrait dire.

De ce constat, et pour rendre plus visible la différence entre l'ironie et la litote du point de vue de la TAP, nous proposons l'hypothèse selon laquelle les fonctions textuelles, du moins celle d'exclusion, sont des fonctions graduelles : il existerait, d'une part, l'exclusion catégorique comme celle qui est réalisée par une négation syntaxique ou une ironie typique, et d'autre part, des exclusions *plus ou moins* fortes, réalisées par des litotes, et sans doute par d'autres constructions comme ce qu'on appelle des quasi-négations : *guère, rarement, à peine, etc.*

- (22) a. Je n'aime pas ce tableau ; tu ne peux pas l'enlever de ce mur ?
 b. Je n'aime guère ce tableau ; tu ne peux pas l'enlever de ce mur ?

Les premiers segments de ces deux énoncés dans (22) excluent tous deux le contenu [j'aime ce tableau] et prennent en charge le contenu NEG-[j'aime ce tableau], mais pour les distinguer l'un de l'autre, il faudra introduire la gradualité de la fonction textuelle : l'exclusion est plus forte (catégorique) dans (22a), et moins forte dans (22b).

La schématisation (23) est exactement la même que dans (16) et (18), à la différence que nous avons ajouté le signe « – » après « exclu » pour indiquer qu'il s'agit d'une exclusion « affaiblie ».

- (23) Description polyphonique de la litote (révisée)

Litotes avec négation

[X est un mauvais cuisiner] : **exclu**

NEG-[X est un mauvais cuisiner] (*Locuteur*) : ~~pris en charge~~ → **exclu –**

Litotes sans négation

[X est un cuisiner pas mauvais] : exclu –

4. L'EUPHÉMISME DU POINT DE VUE DE LA THÉORIE ARGUMENTATIVE DE LA POLYPHONIE

4.1. Gradualité de la prise en charge

En principe, l'euphémisme n'est pas une ironie. Au contraire, il consiste à déguiser un propos choquant, blessant, ou violent sous une tournure modérée ou atténuée. Il se réalise aussi assez souvent au moyen d'une phrase négative, mais pour la raison que nous avons expliquée plus haut (§ 1), il y a plus de contraintes lexicales dans l'euphémisme que dans la litote.

Du point de vue de la TAP, l'euphémisme peut être décrit de la manière suivante.

(24) Son mari n'est pas un excellent cuisinier.

Supposons que ce soit votre compagne ou compagnon qui vous dise ces mots en sortant de chez votre amie. Le locuteur veut rester poli et évite de dire que le mari en question est un cuisinier exécrationnel. Si l'exemple (24) était un énoncé non-euphémique, c'est-à-dire que le locuteur considère le mari en question comme un cuisinier moyen (voire moins), la description serait simple : le contenu [X est un excellent cuisinier] serait exclu et le contenu NEG-[X est un excellent cuisinier] serait pris en charge. Tant qu'il ne veut pas faire d'ironie, le locuteur ne peut exclure ce dernier contenu, mais en même temps, étant donné qu'il s'agit d'un cuisinier exécrationnel, il est clair qu'il ne veut pas continuer son discours dans la direction de ce contenu trop modéré. Comment alors peut-on décrire l'euphémisme avec les outils de la TAP ?

Ce que nous envisageons de proposer, c'est d'admettre encore une fois la gradualité de la fonction textuelle : tout comme l'exclusion, la prise en charge serait, elle aussi, graduelle. Indifféremment du ton choisi, le locuteur peut prendre en charge le contenu de façon variable. En effet, on peut observer qu'il existe toutes sortes de marqueurs dits modaux qui nuancent le degré de la prise en charge du contenu.

(25) – Je te présenterai Paul ;

- a. vous vous entendrez bien.
- b. je suis sûr que vous vous entendrez bien.
- c. vous vous entendrez bien, sans doute.
- d. vous vous entendrez bien, peut-être.
- e. si ça se trouve, vous vous entendrez bien.

Nous ne prétendons pas du tout que cette liste soit exhaustive, mais dans chaque énoncé de l'exemple (25), le locuteur prend en charge le contenu [vous vous entendrez bien] avec des degrés différents de prise en charge. Et selon le degré choisi, l'interlocuteur peut anticiper la nouvelle rencontre avec plus ou moins de plaisir.

Il est vrai que dans l'euphémisme, il n'y a pas de marqueur modal qui indique un degré faible de prise en charge, mais tout comme l'ironie, qui n'a pas besoin de marqueur concret d'exclusion, l'euphémisme se voit clarifié par le contexte. De plus, de même que la description dans l'optique de la TAP rend visible le « faire-semblant » qui est essentiel pour l'ironie, l'effet euphémique doit être rendu visible par notre description. Voici donc comment on pourrait rendre compte de cet effet. Le locuteur prend en charge le contenu, c'est-à-dire qu'il prétend continuer son discours dans la direction de ce contenu. Ainsi, pour en revenir à l'exemple (24), des suites telles que *avec le temps, il pourra améliorer sa technique ; mais ce qu'il a préparé n'était quand même pas si mauvais* sont tout à fait possibles, tel est en tout cas ce que cet énoncé permet. Cependant, en même temps, le locuteur ne

semble pas vouloir prendre en charge le contenu, ce qui met en évidence que cet énoncé est « poli ».

(26) Description polyphonique de l'euphémisme

Euphémisme

[X est un excellent cuisiner] : **exclu**

NEG-[X est un excellent cuisiner] (*ton du Locuteur*) : **pris en charge** –

L'euphémisme est motivé par un souci de politesse, et en même temps, c'est une tournure qui « montre » l'attitude polie du locuteur. C'est-à-dire que, paradoxalement, il se sert d'une tournure polie pour dévoiler le degré affaibli de sa prise en charge.

Avant de finir ce paragraphe, indiquons en deux mots l'existence de l'euphémisme non négatif.

(27) Il a un peu bu.

Évidemment, il s'agit d'une personne complètement ivre, et le locuteur prend en charge le contenu [il a un peu bu], mais présente aussi la faiblesse de sa prise en charge, d'où un effet possible de politesse¹³. Comme le montre cet exemple, l'énoncé euphémique et non négatif n'a rien de particulier au niveau morphosyntaxique, comparé au cas de l'euphémisme avec négation d'un TEP fort (chapitre 1) qui est en revanche formellement très marqué. De ce fait, celui-là a plus besoin d'une aide contextuelle qui permette de comprendre que la prise en charge du locuteur est affaiblie. Nous examinerons le problème du contexte dans la section suivante.

4.2. Transition de l'euphémisme vers la litote

Nous avons vu que l'euphémisme aussi bien que la litote dépendent du contexte. Ils en ont fortement besoin parce que la construction syntaxique *X n'est pas Y* n'est en rien extraordinaire, et peut être un énoncé tout à fait innocent. De ce fait, l'euphémisme et la litote sont parfois difficiles à distinguer l'un de l'autre. Par exemple, supposez que le repas que vous avez pris tout à l'heure ait vraiment été infect, et même, que vous ayez été malade pendant le repas, ou que votre ami(e) le soit toujours. À ce moment-là, si votre ami(e) prononce l'énoncé (24) *Son mari n'est pas un excellent cuisini-*

¹³ Dans le chapitre 7 consacré à une distinction sémantique entre « peu » et « un peu », Ducrot (1991 : 199) considère que l'expression « un peu » comme un élément sémantique engendrant un effet litotique. Mais cela ne contredit pas le fait que (27) soit un cas d'euphémisme, et cela pour deux raisons. Premièrement, Ducrot semble utiliser le terme de litote d'une manière plus générale pouvant se confondre avec celui d'euphémisme (*Ibid.*). Deuxièmement, nous ne prétendons pas qu'« un peu » soit une expression d'atténuation qui serve exclusivement à obtenir un effet d'euphémisme. D'ailleurs, l'exemple (27) pourrait être un énoncé litotique dans un autre contexte (voir § 4.2).

nier, vous pourriez avoir envie de lui répondre comme suit, même si votre ami(e) le disait par politesse, c'est-à-dire comme euphémisme : *Comment ? Tu fais de l'ironie ?* Par ailleurs, pour notre ivrogne de l'exemple (27), si le locuteur est une personne très polie ou si la personne en état d'ébriété est son supérieur hiérarchique, l'énoncé (27) sera sûrement un euphémisme, mais cela peut évidemment être une litote, si on le prononce avec un sourire moqueur devant le comportement ridicule de la personne avinée¹⁴.

Pour mieux mettre en évidence ce côté transitoire entre les deux catégories, présentons un exemple attesté avant de lui appliquer une modification.

- (28) Le feu au bois c'est très joli, mais c'est **pas extrêmement commode**. C'est compliqué à entretenir, ça consume trop à la fois, il faut tout le temps ranimer... (Louis-Ferdinand Céline, *Mort à crédit*, 1936, p. 1017)

Étant donné la négation d'un TEP (*cf. commode donc c'est bien*) modifié par un adverbe intensifiant, il peut s'agir d'un cas d'euphémisme. Le locuteur a évité de dire *incommode*, *peu commode*, ou *embêtant* pour dire *pas extrêmement commode*, à leur place. Mais en même temps, le discours qui suit fait voir trop nettement l'inconfort du feu au bois, et à cause de cela, la tournure en question serait trop ridicule pour être comprise comme un euphémisme. On peut dire qu'elle est ironique, ce qui fait que l'on peut la remplacer par une autre tournure typiquement ironique :

- (29) Le feu au bois c'est très joli, **et c'est extrêmement commode**. C'est compliqué à entretenir, ça consume trop à la fois, il faut tout le temps ranimer... **J'adore toutes ces choses embêtantes !**

De cette observation, on peut s'assurer de la gradualité des fonctions textuelles. La prise en charge et l'exclusion font un continuum, au lieu d'être deux fonctions opposées et discrètes, chacune des deux étant graduelle. Dans l'euphémisme, il s'agit d'une prise en charge affaiblie dont la fonction, si elle est trop faible, passe en exclusion (plus ou moins affaiblie), ce qui transforme l'euphémisme en litote. Ce rapport à la fois opposé et lié entre l'euphémisme et la litote explique aussi le fait souvent observé dans notre discours quotidien : quand on est poli au point que cette politesse soit transparente, on risque de se montrer sarcastique, voire ironique.

CONCLUSION

Dans cet article, nous avons tenté de décrire deux figures de style, la litote et l'euphémisme, dans le cadre de la théorie argumentative de la polyphonie. Pour ce faire, nous avons introduit la notion de gradualité obser-

¹⁴ La rhétorique propose un autre terme : *diminution*, principalement pour expliquer étymologiquement le terme *litote*, comme terme qui contraste avec *hyperbole*, mais on pourrait éventuellement l'utiliser pour former une catégorie plus large comprenant l'euphémisme et la litote.

vée dans les fonctions textuelles de prise en charge et d'exclusion. Si la litote est considérée comme une ironie mitigée, c'est parce que l'exclusion à l'œuvre dans l'ironie est affaiblie dans la litote. Dans l'euphémisme, en revanche, il s'agit d'une prise en charge affaiblie, et cette faiblesse est essentielle pour qu'il se distingue d'un énoncé ordinaire : il faut *montrer* que l'on ne prend pas en charge totalement le contenu pour être considéré comme poli. Par ailleurs, du fait même que les deux fonctions textuelles en question sont graduelles, nous avons déduit qu'elles forment un continuum : quand une prise en charge est très affaiblie, elle commence à ressembler à l'exclusion affaiblie, et vice versa. Cette observation explique aussi ce que l'on ressent dans le discours quotidien : la politesse (dans l'euphémisme) et le sarcasme (dans l'ironie) sont liées, et une même expression peut tout aussi bien être considérée comme un euphémisme que comme une litote, selon le contexte.

BIBLIOGRAPHIE

- BERRENDONNER A. (2002). Portrait de l'énonciateur en faux naïf. *Semen* 15, 113-125.
- CAREL M. (2008). Polyphonie et argumentation. In : M. Birkelund, M.-B.M. Hansen, C. Norén (éds), *L'énonciation dans tous ses états. Mélanges offerts à Henning Nølke à l'occasion de ses soixante ans*. Berne : Peter Lang, 29-46.
- CAREL M. (2011a). *L'Entrelacement argumentatif. Lexique, discours et blocs sémantiques*. Paris : Honoré Champion.
- CAREL M. (2011b). Ironie, paradoxe et humour. In : M.-D.V. Garcia (éd.), *Humour et crises sociales. Regard croisés France-Espagne*. Paris : L'Harmattan, 57-75.
- CAREL M. (2012). Introduction. In : M. Carel (éd.) *Argumentation et polyphonie. De Saint-Augustin à Robbe-Grillet*. Paris : L'Harmattan, 7-58.
- CAREL M., DUCROT O. (2009). Mise au point sur la polyphonie. *Langue française* 164, 33-43.
- CLARK H.H., GERRIG R.J. (1984). On the Pretence Theory of Irony. *Journal of Experimental Psychology: General* 113-1, 121-126.
- DUCROT O. (1973). *La preuve et le dire : langage et logique*. Paris : Mame.
- DUCROT O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.
- DUCROT O. ([1972] 1991). *Dire et ne pas dire – principes de sémantique linguistique* (Troisième édition corrigée et augmentée). Paris : Hermann.
- DUCROT O. (2010). Ironie et négation. In : V. Atayan, U. WIENEN (éds), *Ironie et un peu plus – Hommage à Oswald Ducrot pour son 80^{ème} anniversaire*. Berne : Peter Lang, 169-179.

- DUCROT O., CAREL M. (2006). Description argumentative et description polyphonique : le cas de la négation. In : L. Perrin (éd.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours, Recherches Linguistiques* 28, Metz : Université Paul-Verlaine, 215-241.
- DU MARSAIS. ([1730] 1977). *Traité des Tropes*. Paris : Le nouveau commerce.
- HORAK A. (2010). *L'euphémisme. Entre tradition rhétorique et perspectives nouvelles*. München : Lincom Europa.
- HORAK A. (éd.) (2011). *La litote – Hommage à Marc Bonhomme*. Berne : Peter Lang.
- JAMET D., JOBERT M. (éds) (2010). *Empreintes de l'euphémisme – Tours et détours*. Paris : L'Harmattan.
- JAUBERT A. (2008). Dire et plus ou moins dire, analyse pragmatique de l'euphémisme et de la litote. *Langue française* 160, 105-116.
- LESCANO A. (2009). Pour une étude du ton. *Langue française* 164, 45-60.
- OKUBO T. (à paraître). Fonctionnements discursifs de l'euphémisme et de la litote – avec un éclairage sur une divergence franco-japonaise. In : *Épilogos, 6 (Actes du colloque Les Modalités / Types of Modality, Rouen, 12-13 mai 2011)*. Rouen : ERIAC, Université de Rouen.
- OKUBO T. (2015). Irony in two theoretical frameworks: Relevance theory and Argumentative polyphony theory. In : V. Arigne, Ch. Rocq-Migette (eds), *Metalinguistic Discourses*. Cambridge : Cambridge Scholars Publishing, 183-199.
- SPERBER D. (1984). Verbal Irony : Pretence or Echoic Mention ? *Journal of Experimental Psychology : General* 113-1, 130-136.
- SPERBER D., WILSON D. (1981). Irony and the Use-Mention Distinction. In : P. Cole (ed.), *Radical Pragmatics*. New York : Academic Press, 295-318.
- SPERBER D., WILSON D. (1986). *Relevance : Communication and Cognition*. Oxford : Blackwell.
- WILSON D. (2006). The Pragmatics of Verbal Irony : Echo or Pretence ? *Lingua* 116 (10) : 1722-1743.